

Initiatives

MUTUALISTES

Votre
mutuelle
**en
mouv-
ement**

Les offres MGEN continuent de s'enrichir avec l'arrivée d'ÔJL...



4-5

L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE



6-7

ADOSEN
LE BIEN-ÊTRE
À L'ÉCOLE



8-9

LES OFFRES
JEUNES



10-11

SANTÉ
SOLIDAIRE



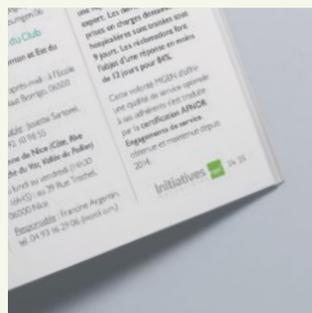
12-13

CARTE CULTURE
EN PACA ET
CORSE



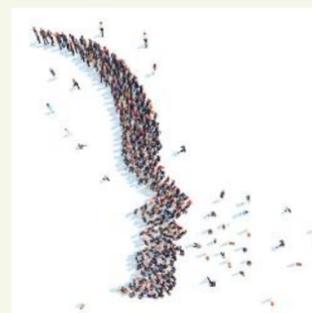
14-15

BRÈVES



16

LA
JOURNÉE
DE LA VOIX



LE MAGAZINE RÉGIONAL DES ADHÉRENTS **mgen** PACA ET CORSE / DÉCEMBRE 2016

Directeur de la publication : Julien Villeveille, jvilleveille@mgen.fr | Diffusion : aux 180 000 adhérents MGEN des régions PACA et Corse | Rédaction : Gaëlle Cloarec / services MGEN | Crédits photos : Clément Puig (couverture) / photothèque MGEN / 123RF / Fotolia | Conception / réalisation / illustrations : www.mkt-design.fr | Production : Produire supports de communication | Imprimerie : Hemisud. Imprimé en France sur papier 100 % recyclé. Conditionné sous film photo dégradable.



Cette publication est le magazine MGEN des régions PACA et Corse, elle a pour vocation de fournir des informations locales 2 fois dans l'année. Elle se distingue du magazine Valeurs Mutualistes qui est la seule publication officielle du groupe MGEN. Les indications portées dans ce document sont données sous réserve d'erreurs typographiques et réglementaires.

Nous rencontrer

Marseille, 65 avenue Jules Cantini (6^e)
Marseille, 18 avenue Robert Schuman (2^e)
Aix-en-Pce, 16 boulevard de la République

Nous écrire

MGEN 13 - 13411 Marseille Cedex 20
ou depuis votre espace personnel sur
le site mgen.fr

Nous joindre

3676 Service gratuit
+ prix appel



Edito

Dynamique en trois temps pour les adhérents

Mgen en dynamique

Les assemblées générales se succèdent depuis plusieurs années avec des décisions confortant et développant la Mutuelle : offre renouvelée, nouvelle offre pour les jeunes, création du groupe MGEN/ISTYA/HARMONIE... et bientôt...70 ans au 8 décembre prochain.

Une région dynamique

Notre région PACA-Corse s'est engagée depuis plusieurs mois dans une organisation nouvelle associant sections, centres de service et établissements, pour être plus efficiente.

Mutualisation des moyens, actions communes... les résultats sont là, la synergie est installée.

La dynamique des acteurs

Deux réseaux distincts mais complémentaires, deux réseaux aux missions différentes mais tournées vers le même objectif.

Militants et collaborateurs, tous acteurs œuvrent ensemble pour le et au service des adhérents.

Le temps de la dynamique

Marc Devouge

Administrateur national chargé de la région PACA-Corse

Le mot du président

Bouches-du-Rhône

Depuis sa création, notre mutuelle est engagée au plus près de ses adhérents.

Notre ambition, sans cesse renouvelée, est d'apporter des aides et des solutions concrètes à votre parcours de vie personnel et professionnel.

Ainsi, le mercredi 7 décembre prochain, à la faculté de médecine de Marseille, MGEN vous proposera de partir à la découverte de votre voix.

Qu'est-ce que la voix ? Comment fonctionne-t-elle ? Comment conserver et améliorer son potentiel vocal ? Ces questions et bien d'autres seront abordées par des spécialistes nationaux tandis que des artistes lyriques vous proposeront de brillants intermèdes musicaux.

Réservez dès à présent vos places pour ce qui s'annonce comme un grand moment de découverte, d'échange et d'étonnement.

Julien Villeveille

Président MGEN 13

ESS : l'économie qui a du sens

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un secteur d'activité qui se place au service de la société et des hommes et des femmes qui la composent, selon un principe de solidarité, et non à celui du profit.

S'y inscrivent les entreprises, coopératives, mutuelles, associations, ou fondations répondant à un certain nombre de critères : notamment l'utilité sociale, un mode de gestion démocratique, l'encadrement strict et le réinvestissement des bénéfices.

Bénéficiant d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014, l'ESS propose une autre façon d'entreprendre, de produire et de consommer, plus respectueuse de la personne humaine et de l'environnement. C'est aussi un pan économique de poids, performant et innovant, qui représente plus de 10% du PIB en France. MGEN, en tant que mutuelle, est un acteur majeur de l'ESS. Participant au développement local, elle adhère aux Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire qui aident à la création et au développement des entreprises du secteur. Son réseau fructueux de partenariats lui permet d'apporter à ses adhérents de nouveaux services.



Un mode d'entreprendre qui pèse dans l'économie

Le PIB produit par l'ESS dans nos régions représente 15 milliards d'euros soit 10 % du PIB global (220 milliards pour la France) et 9 milliards de valeur ajoutée (100 milliards pour la France).

Les structures de l'ESS omniprésentes dans la vie des Français

40 M de Français sont protégés par **une mutuelle**

22 M de Français sont sociétaires **d'une banque coopérative**

20,8 M de Français sont sociétaires **d'une mutuelle d'assurance**

12,5 M de Français sont bénévoles dans une association

1 Français sur 2 est adhérent à une **association**



Une part importante de la population travaille dans l'ESS

169 266 emplois salariés soit 13,2 % des salariés du secteur privé en PACA-Corse (chiffres France 2 370 000 salariés, 13,9 % de l'emploi privé).

Une présence forte dans des secteurs clés



Sport et loisirs : **60 %** (moy Fr = 53,6 %)
Action sociale : **59 %** (moy Fr = 60,9 %)
Activités d'assurance : **34,6 %** (moy Fr = 30,8 %)
Arts & spectacles : **33,7 %** (moy Fr = 26,7 %)
Enseignement : **14,6 %** (moy Fr = 18,7 %)
Santé : **12,2 %** (moy Fr = 11,3 %)

Avec plus de 800 collaborateurs en PACA et en Corse et plus de 9 000 en France, MGEN est un acteur majeur de l'ESS et fait partie des 0,3 % des structures de l'ESS qui comptent plus de 250 salariés.

Des établissements employeurs nombreux et variés

Répartition par type de structure juridique et en nombre d'établissements en PACA-Corse :

- Associations : 15 412 (total France = 185 378)
- Coopératives : 1 651 (total France = 26 460)
- Mutuelles : 689 (total France = 8 062)
- Fondations : 61 (total France = 1 425)



Pour aller plus loin :

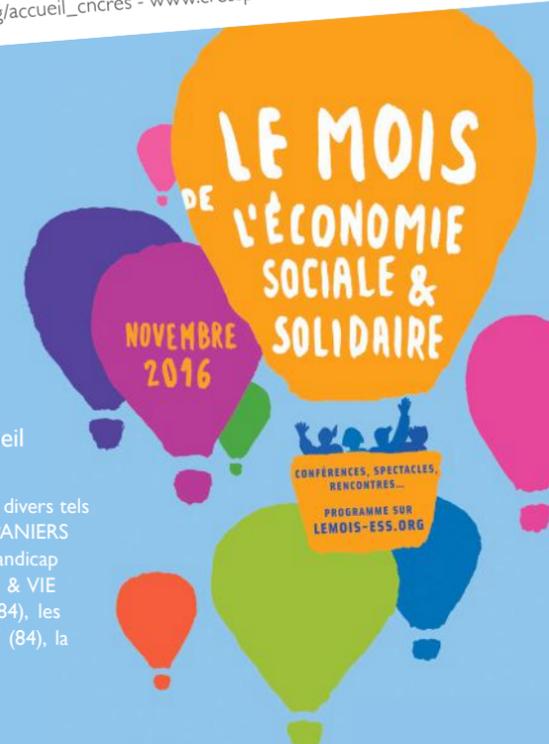
www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidaire - www.cncres.org/accueil_cncres - www.cresspaca.org - <http://cress.corsica>

Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire

Comme tous les ans au mois de novembre, le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire propose à tous une rencontre avec ceux qui dans les régions sont engagés sur le même chemin : faire connaître les innovations, les hommes, les activités et les entreprises collectives moteurs de ce choix de société.

Cette année les sections départementales MGEN ont choisi de mettre en valeur des acteurs de l'ESS en leur offrant un espace d'exposition dans les espaces d'accueil destinés au public.

Ainsi les adhérents de la région ont pu faire connaissance avec des organismes aux objets sociaux divers tels que FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (04), LA JUNCHA, épicerie associative (05), LES PANIERS D'AVOINE, livraison de paniers de fruits et légumes bio (83), ESPÉRANCE VAR, "Agir pour le handicap psychique" (83), VAR ÉQUITABLE, association de promotion du commerce équitable (83), ARTS & VIE Voyages Culturels (84), AVEC, association d'Animation Vauclusienne Éducative et Culturelle (84), les PUPILLES de L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (84), SEMAILLES "Consommez bio, local et solidaire" (84), la CASDEN, banque coopérative de toute la fonction publique (04, 06, 84).



La boîte à outils de l'ADDOSEN



Au sein du système scolaire, comment nouer un dialogue adapté à chaque âge, au sujet de la nutrition, de l'activité physique, de l'égalité homme-femme, ou encore de la sexualité ?

L'ADDOSEN - Prévention Santé MGEN est une association Loi 1901, créée en 1962, et agréée par le ministère de l'Éducation Nationale. Elle apporte à la communauté éducative des outils, de la documentation et des méthodes, destinés à donner à tout élève, de la maternelle à l'université, les moyens de prendre sa santé en mains.

Cette mission émancipatrice vise de manière plus générale le bien-être à l'école ; elle intègre donc la promotion du vivre ensemble et de la citoyenneté.

Un site tout neuf

Le site www.adosen-sante.com fait peau neuve, avec pour objectif principal de faciliter le travail des acteurs de l'éducation.

Vidéos, informations thématiques, interviews, retours d'expériences... Chaque rubrique vient enrichir une "boîte à outils" pratique permettant de répondre à un besoin ponctuel, récurrent ou spécifique, et de mettre en place des actions concrètes.

Adapté aux écrans de toutes tailles, son contenu est appelé à s'ouvrir encore, pour devenir à terme un espace collaboratif de mutualisation de l'innovation pédagogique. En favorisant les interactions, il met l'accent sur le partage des savoirs.



Un nouveau magazine

Enseignants, équipes médico-sociales, étudiants en ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation)... votre magazine Actions Santé devient En cours !

Le trimestriel, entièrement rénové, entend répondre au mieux aux besoins des professionnels de l'éducation, à travers trois axes principaux : la santé, la solidarité et la citoyenneté.

Conçu en cohérence avec le nouveau site, vous y découvrirez les dernières recherches en pédagogie, la description des projets d'établissement qui marchent, et une valorisation des multiples initiatives lancées par la communauté éducative.

Le tout pour 20 € par an !

Pour s'abonner : rdv sur www.adosen-sante.com

Une application dédiée

L'ADDOSEN lance bientôt son application internet pour aider les établissements à mettre en place des parcours éducatifs de santé en permettant aux équipes éducatives de réaliser des diagnostics du bien-être de leurs élèves.

L'objectif sera de recueillir des données (anonymes et globales) concernant les habitudes alimentaires des élèves, leur usage des écrans ou encore le sommeil, afin d'orienter la mise en œuvre d'actions de prévention ciblées.

Pour accéder à l'application : rdv fin 2016 sur www.adosen-sante.com

Un réseau militant

L'ADDOSEN-Prévention Santé MGEN, c'est avant tout un réseau de militants, qui viennent en appui de tous ces outils pour aider les enseignants, souvent des collègues, sur le terrain.

Vous pouvez les rejoindre, aux côtés des jeunes en service civique bientôt amenés à intervenir dans les établissements (dès 2017 selon les académies). Un renouveau dynamique est impulsé – avec notamment une formule d'appel à projet pour subventionner les projets les plus pertinents et les accompagner – mais d'autres développements se préparent, y compris de futures formations...

ÔJI : les offres jeunes

Afin de répondre aux besoins spécifiques des jeunes de 18 à 29 ans, et à vos attentes de couverture santé plus adaptée, MGEN a refondu l'offre Jeunes en une nouvelle gamme de 4 offres qui devient ÔJI.

Votre enfant bénéficiera des mêmes garanties santé que votre offre MGEN Santé Prévoyance, et surtout, parce qu'il est jeune, nous proposons des services spécifiques, adaptés à sa vie de jeune adulte.

A compter du 1^{er} janvier 2017, votre enfant devient adhérent ÔJI sans aucune démarche à effectuer de votre part.

Entre 18 et 29 ans, votre enfant va faire des études, déménager, apprendre à gérer un budget, chercher son 1^{er} emploi, voyager à l'étranger...

Avec ÔJI, tout est prévu !



Des forfaits spécifiques 🍴

> Pour encore plus de PRÉVENTION 💰

L'activité physique est encouragée (avec 50 € remboursés sur l'abonnement sportif de leur choix), la sécurité routière également (50 € remboursés sur l'achat de gilets réfléchissants et d'éthylotests). Des forfaits qui proposent également la prise en charge des contraceptifs et des visites chez l'ostéopathe ou le diététicien.

3 nouveaux packs services 📁

> Pour l'accompagner à tous les moments de sa vie de jeune adulte

🎬 **BIEN DÉMARRER** : Pour gérer son budget et ses démarches administratives.

📄 **MIEUX INFORMÉ** : Pour répondre aux questions de la vie quotidienne (santé, logement, informations juridiques).

🚑 **URGENCES** : En cas d'accident ou d'immobilisation...

Couverture à l'international incluse 🌍

> En cas de SÉJOURS TOURISTIQUES ou d'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Avec ÔJI, votre enfant bénéficie d'une protection santé à l'épreuve des kilomètres, mais aussi d'une assistance médicale et administrative intégrée.

📱 À portée de main : l'appli ÔJI !

> Des SERVICES EN LIGNE 📄 qui simplifient la vie

Une carte de mutuelle dématérialisée, le remboursement des dépenses du Bonus Prévention sur simple photo de la facture et un "KESAKO 💡" pour aborder les questions que se posent les jeunes au quotidien (études, voyages, emplois...), tout est dans l'appli ÔJI.



ÔJI

 par

Contactez MGEN

3676 Service gratuit + prix appel

mgen

Protégés

MGEN prend soin de bien plus que de votre santé

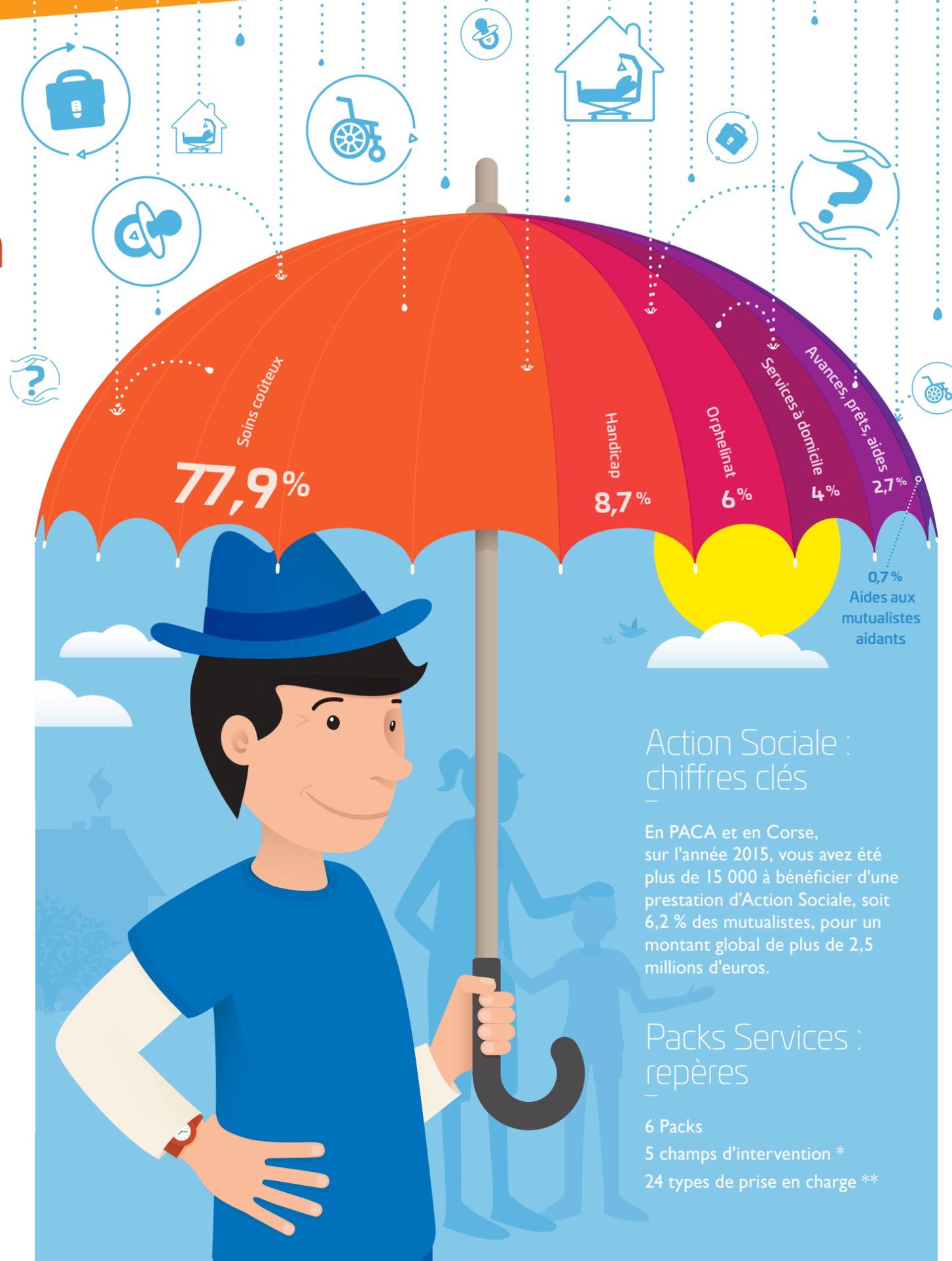
Conformément à ses valeurs mutualistes, MGEN vous accompagne toute votre vie, étape par étape. Mais dans certaines circonstances exceptionnelles ou difficiles, telles qu'une mutation, une longue maladie, ou la perte d'autonomie d'un proche, il est important de pouvoir compter sur un soutien spécifique.

Aussi votre mutuelle renforce-t-elle son action sociale, à laquelle elle consacre un budget croissant (1,5 % des cotisations au niveau national, + 17,5 % entre 2011 et 2015).

Quelles aides ?

L'action sociale MGEN intervient en cas de handicap ou de dépendance, à travers notamment une aide à la prise en charge de services à domicile, de l'aménagement du logement, ou de soins coûteux, et un soutien aux mutualistes aidants. Elle assure également une allocation orphelinat. Le dispositif de solidarité apporte une solution financière d'urgence en cas de coup dur : avance spéciale sur salaire, prêts à taux réduits, ou encore une aide exceptionnelle, sans remboursement.

L'accompagnement mutualiste MGEN, ce sont aussi des Packs Services, proposant par exemple une aide à la recherche d'emploi de votre conjoint, la possibilité de faire garder ses enfants lors d'une hospitalisation, la livraison de repas ou de médicaments pour les personnes immobilisées.



Action Sociale : chiffres clés

En PACA et en Corse, sur l'année 2015, vous avez été plus de 15 000 à bénéficier d'une prestation d'Action Sociale, soit 6,2 % des mutualistes, pour un montant global de plus de 2,5 millions d'euros.

Packs Services : repères

6 Packs
5 champs d'intervention*
24 types de prise en charge**

Qui est concerné ?

Toutes les offres de la gamme MGEN Santé Prévoyance incluent les packs Services et les dispositifs d'actions sociales et solidaires de votre mutuelle. Selon les cas le demandeur peut être l'adhérent, et/ou ses bénéficiaires (conjoint officiel ou notoire et enfants) : pensez à toujours signaler vos change-ments de situation. Vous êtes fonctionnaires de l'Éducation Nationale ? Des aides spécifiques vous sont accordées dans certains domaines et sous conditions, consultez-nous !

Comment en bénéficier ?

Ces prestations peuvent faire l'objet d'une prise en charge partielle ou totale, ou encore venir compléter celle d'autres organismes habilités tels que les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) ou les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées). Elles sont attribuées sur demande, voire suite à un repérage de besoins par un collaborateur MGEN, un correspondant en établissement, un élu, ou une équipe de direction. Certaines sont en déclenchement direct, dès signalement de la situation à votre mutuelle, d'autres après étude en Commission des Prestations Spécifiques de la section MGEN concernée.

Renseignez-vous

Demandez les conditions détaillées dans les sections départementales MGEN, via le 3676 ou sur mgen.fr

- * Hospitalisation ou immobilisation au domicile,
- * perte temporaire d'autonomie (PTA),
- * mutation professionnelle,
- * informations & conseils,
- * garanties dédiées aux enfants.

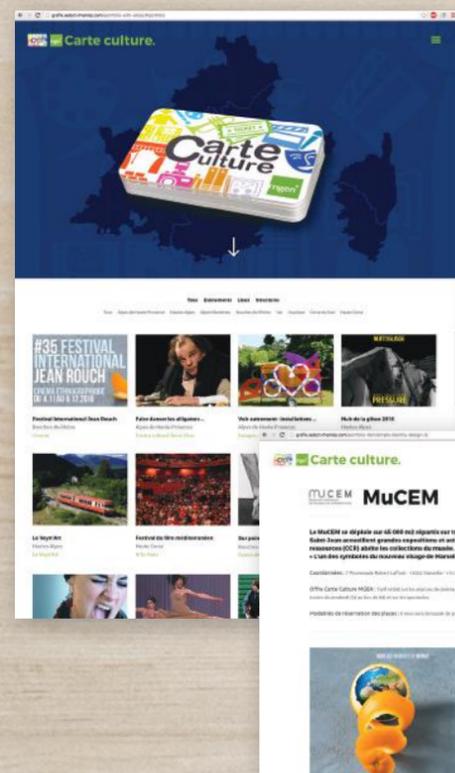
** Livraison de médicaments, transfert post-hospitalisation chez un proche, aide ménagère, service travaux pour aménager le domicile, informations juridiques, ...
Détails des conditions dans la notice d'information des Packs Services téléchargeable sur <http://smarturl.it/nips>, et sur le n° dédié : 09 72 72 27 28, 7j/7 - 24h/24

La Carte Culture MGEN a son site web !

Depuis sa création, la Carte Culture s'est développée dans tous les départements de la région PACA-Corse, chacun avec ses spécificités. Pour que ses adhérents, où qu'ils soient, puissent accéder facilement à l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, MGEN a mis en place un nouveau site web.

Un outil pratique

Sur carte-culture-mgen.fr, retrouvez tous les événements classés par département et par type de spectacle, mis à jour en temps réel. Conçu en responsive design, le site s'adapte à tous les terminaux, ordinateurs fixes, smartphones, et tablettes.



Des offres sur l'ensemble de notre région

Adhérents MGEN en région PACA-Corse, vous pouvez bénéficier depuis le mois de juin des offres culturelles de nos partenaires dans tous les départements. Plus de 60 structures participent à ce dispositif, du Musée de la Préhistoire de Quinson (04) au festival Arte Mare (2B), en passant par l'Opéra de Marseille (13), le Théâtre Liberté (83) ou encore de nombreux festivals.

Alors, rendez-vous sans attendre sur carte-culture-mgen.fr !



Du 21 janvier au 19 février 2017 Biennale internationale des arts du cirque

La 2^{ème} édition du plus grand festival de cirque au monde

L'édition 2017 de la Biennale Internationale des Arts du Cirque se déroulera du 21 janvier au 19 février 2017.

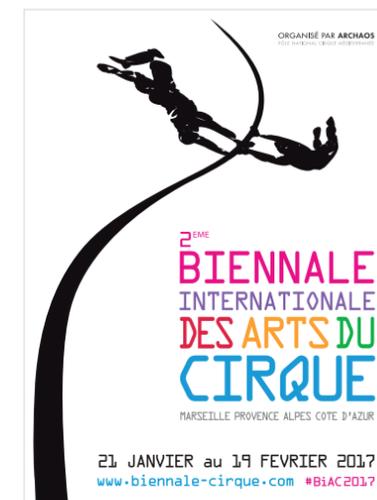
Vous pourrez découvrir une programmation exceptionnelle, des compagnies régionales, nationales et internationales qui présenteront 63 spectacles dont 26 en création mondiale.

La Biennale s'affirme comme un axe culturel fort de notre territoire, un événement qui attire et émerveille. Un cirque ouvert sur le monde, exigeant et accessible qui mêle prouesse et poésie, se joue des disciplines et respecte sa tradition autant qu'il bouscule les formes.

En 2017, la Biennale est heureuse d'avoir la MGEN comme partenaire et propose à tous les détenteurs de la Carte Culture de bénéficier du tarif réduit sur les 11 spectacles du Village Chapiteaux (plages du Prado à Marseille) et le spectacle "La 7^{ème} vague" au Théâtre du Centaure (sur présentation de la Carte Culture lors du contrôle des billets)

www.biennale-cirque.com

Suivez la biennale sur les réseaux sociaux #BIAC2017



MGEN
& VOUS

LA VOIX : L'APPLI

MGEN a développé avec des spécialistes du sujet une application qui vous permettra de mieux connaître votre voix. À découvrir sans attendre !

Disponible sur Android : <http://smarturl.it/voixandroid>
Et sur iOS : <http://smarturl.it/voixios>

CLUB RETRAITÉS
MGEN I3

Jeunes et moins jeunes, avec notre club, MGEN vous offre un lieu de rencontres conviviales proposant de multiples activités.

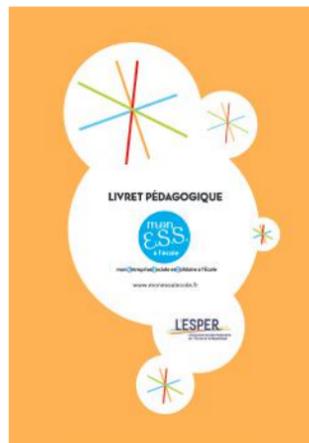
Pour une participation annuelle de 26€ vous aurez un large choix : belote, bridge, chant, danses, informatique, peinture, Provençal, pétanque, ping-pong, scrabble, théâtre ou encore yoga.

Vous pourrez aussi randonner, faire des voyages ou proposer et animer vous-même une activité qui vous tient à cœur.

Pour rejoindre le club : **09 64 04 29 12** ou clubdesretraites.mgeni3@orange.fr



ESS À L'ÉCOLE
ESPER



L'Économie Sociale
Partenaire de l'École de la République

MGEN est membre fondateur de l'association ESPER, dont l'objectif est de diffuser au sein de l'École les valeurs d'un modèle économique solidaire et à but non lucratif.

En complément de la loi Économie sociale et solidaire, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Économie sociale et solidaire ont signé un accord cadre. Il favorise l'enseignement de l'économie sociale et solidaire à l'école, au collège, au lycée et lors des études supérieures.

L'ESPER a été retenue comme acteur reconnu et privilégié pour accompagner les enseignants dans leurs actions pédagogiques au sein d'un accord-cadre de coopération.

Pour assurer cette mission, l'association a développé des outils, des séquences et des documents pour les enseignants. Cette boîte à outils collaborative est accessible à tous sur le site : <http://www.ressourcess.fr>

MGEN & LAÏCITÉ

Laïcité : MGEN s'engage

Le 9 décembre marque la date anniversaire de la loi de 1905, séparant les églises et l'État, qui a enraciné la laïcité dans les institutions de la République, en assurant notamment, à chacun, la liberté de conscience.

Réaffirmer son importance, au cœur des valeurs républicaines et citoyennes de respect et de tolérance, apparaît aujourd'hui comme une évidence. MGEN, qui l'a inscrite dans ses statuts, a choisi de s'engager dans la réserve citoyenne, aux côtés des équipes éducatives, avec pour mission de renforcer les actions de l'École en matière d'éducation à la laïcité.

S'engager pour la laïcité, c'est faire le choix du "vivre ensemble", dans le respect des différences.

Diverses actions témoignent de l'attachement de MGEN à ces valeurs :

- **prix de l'initiative laïque** : récompense une initiative témoignant des valeurs humanistes attachées à l'esprit de la loi de 1905,
- **partenariat avec l'ESPER** (l'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République), promouvant le modèle de l'ESS auprès des jeunes, les valeurs de la République et la laïcité,
- **collaboration avec l'association "Ensemble demain"** développant des programmes de rencontres, de formation et d'animation pédagogique à dimension intergénérationnelle,
- **engagement au sein de Solidarité laïque** : collectif de plus de 50 organisations qui lutte contre les exclusions et discriminations et qui se fait le relais, en France, de la campagne mondiale pour l'éducation.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE
La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

- 3 | La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.
- 4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.
- 5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ses principes.
- 6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.
- 7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.
- 8 | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

CONTRATS COLLECTIFS
EN ENTREPRISE



Pas si obligatoires...

Depuis le 1er janvier 2016, tous les employeurs privés sont tenus de proposer un contrat collectif santé à leurs salariés. Généralement présentés comme intéressants financièrement, on se rend régulièrement compte qu'ils ne sont pas si avantageux. Également, on croit souvent qu'ils sont obligatoires : ce n'est pas toujours le cas.

1. Si ces contrats collectifs sont majoritairement peu onéreux, c'est d'abord parce que la participation de l'employeur est d'au moins 50%, mais aussi parce que ces contrats couvrent généralement peu de risques et sont donc peu protecteurs.
2. Les contrats collectifs ne sont pas obligatoires pour tous : le Code de la Sécurité sociale 2016 (articles L.911-7 et suivants et D.911-2 et suivant) a défini des dispenses d'affiliation, de droit, communes à tous les contrats collectifs. Les offres MGEN, référencées ou labellisées par l'État, ouvrent droit à ces dispenses.

Chaque cas est particulier, renseignez-vous auprès de nos conseillers !

Pour choisir la meilleure solution entre nos offres individuelles et un contrat collectif, contactez-nous via le **3676**

Contact pour étudier la mise en place d'une offre collective santé MGEN dans votre structure : collectifs.paca@mgen.fr

HOMMAGE
À MAX MUSSO



Max Musso, professeur des écoles, spécialiste de l'aide aux élèves en difficulté, fut un homme qui s'est toujours démené pour permettre à celles et ceux qu'il rencontrait d'être eux-mêmes.

Ses engagements au sein de la MRIFEN, de la MGEN où de la Mutualité ont toujours été marqués par le respect, la tolérance et l'humanisme. Il s'est investi dans de nombreux projets au sein de ces différentes structures où à chaque fois, les valeurs mutualistes rencontraient les siennes. Que ce soit à la MGEN et à la Mutualité ce sont d'abord ses qualités humaines qui l'ont amené à prendre des responsabilités.

Il était apprécié pour son humour, son intérêt pour les nouvelles technologies, sa joie de vivre. Le collectif était un besoin pour lui : échanger, vérifier, valider, se remettre en question formait son quotidien...

Jusqu'à la fin, il a affronté une longue et dure maladie, avec le courage qui le caractérisait. Son départ est cruel et sa présence manque beaucoup à notre section. Ses amis et amis gardent de lui l'image souriante d'un militant désintéressé, d'un homme vrai.

QUALITÉ
DE SERVICE
MGEN



La qualité de service mobilise au quotidien les équipes MGEN.

L'objectif d'assurer proximité et réactivité dans l'accompagnement des adhérents s'est concrétisé par un renforcement et une harmonisation régionale de l'accueil physique et téléphonique. Les collaborateurs des différents centres de service œuvrent pour que l'organisation et les indicateurs liés à nos engagements soient en constante amélioration.

Aujourd'hui, 98% de nos adhérents sont accueillis en moins de 10 mn, 85% des appels téléphoniques relatifs à des situations particulières obtiennent immédiatement une réponse d'un conseiller expert. Les demandes de prises en charge dentaires et hospitalières sont traitées sous 9 jours. Les réclamations font l'objet d'une réponse en moins de 12 jours pour 84%.

Cette volonté MGEN d'offrir une qualité de service optimale à ses adhérents s'est traduite par la certification AFNOR Engagements de service, obtenue et maintenue depuis 2014.

* Données PACA-Corse pour la période allant de janvier à août 2016.



CONFÉRENCE

MGEN vous invite
à une grande conférence
sur la voix le **mercredi 7**
décembre 2016.

Elle se tiendra de **14 h à**
17h30 dans la **salle de**
conférences Maurice Toga
à la **faculté de médecine**

(Site Timone - 27 Boulevard Jean
Moulin - 13005 Marseille).

L'entrée est gratuite et
l'inscription obligatoire

(via formulaire en ligne
<http://hyperurl.co/conferencevoix> ou
par téléphone, au 04 27 84 23 25).

Connaître et préserver son capital vocal : la voix, de l'outil forcé à l'instrument libéré

Pour tout savoir sur cet organe infiniment précieux, instrument du dialogue et de la transmission, tour à tour intime et chaleureux, tonitrueux, indistinct ou lyrique, dont la souplesse est à notre service sans même que l'on ne s'en rende compte, jusqu'à ce que l'on tire un peu trop sur la corde... vocale ! À l'invitation de votre mutuelle, des spécialistes de la voix et de ses lois interviendront durant cette conférence (informations ci-contre).



Entretien avec le Dr Benoît Amy de la Bretèque,
phoniatre du CHRU de Montpellier,
qui interviendra lors de la Journée de la Voix.

En quoi consiste votre spécialisation, la phoniatrie ?

Le médecin phoniatre s'occupe de soigner les troubles de la voix, mais aussi de donner des conseils de prévention, pour éviter d'en avoir un jour. Notamment lorsqu'on exerce une profession exposée, comme c'est le cas des enseignants.

Vous avez beaucoup d'enseignants, dans votre patientèle ?

Oh oui ! Ce sont des tirailleurs en première ligne, avant les acteurs ou les chanteurs, car ils sont moins formés. Ce serait une bonne idée d'intégrer à leur cursus les méthodes efficaces pour entretenir leur voix : respiration, entraînement des cordes vocales... Il faut qu'elles soient bien souples pour vibrer correctement. Le chant est un bon outil, mais il y a des exercices spécifiques plus simples, type mise en voix, ou jeux vocaux.

Quelles sont les pathologies de la voix ?

Des dysfonctionnements soit transitoires et répétitifs, soit permanents, tels qu'une voix éraillée, voilée, un enrrouement. Une fatigue en fin de journée, l'impression d'avoir forcé sur sa voix... Si ces signes sont ponctuels, ce n'est pas grave, mais des épisodes répétés doivent alerter. Une récurrence peut refléter une fragilité.

Que peut-on faire, justement, pour éviter d'être fragilisé ?

L'hygiène de la voix recoupe l'hygiène de vie : s'assurer d'un sommeil régulier, éviter les toxiques, choisir une bonne alimentation, soigner ses dents, ses allergies, ses problèmes respiratoires... Nous vivons dans un environnement très pollué, notamment aux particules fines, c'est à prendre en compte.

Pour en revenir aux enseignants, ont-ils un rôle éducatif à jouer vis à vis de la voix ?

Parfaitement : une fois formés à ces questions-là, lors des échanges à l'oral ils peuvent proposer des exercices adaptés à leurs élèves, ou leur donner des conseils. Les garçons qui muent sont parfois plus fragiles, et chez les filles, il arrive que la mode des émissions telles que The Voice puisse se révéler problématique !